

Ecrit par le 18 juin 2026

L'attestation d'honorabilité sera bientôt obligatoire en Vaucluse



L'attestation d'honorabilité devient peu à peu obligatoire pour tous les professionnels et bénévoles intervenant au sein d'un établissement ou d'un service accompagnant des enfants et adultes en situation de handicap et personnes âgées.

Depuis le 30 avril, [l'attestation d'honorabilité](#) est obligatoire pour tout professionnel et bénévole intervenant au sein d'un établissement ou d'un service accompagnant des enfants et adultes en situation de handicap et personnes âgées dans les régions Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Occitanie, La Réunion et Mayotte.

La mesure va être progressivement étendue à l'ensemble des autres régions françaises. Pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Vaucluse elle entrera en vigueur au début du 3^e trimestre 2026.

« Avec l'attestation d'honorabilité obligatoire pour les professionnels et bénévoles accompagnant des enfants en situation de handicap, nous franchissons une nouvelle étape pour garantir leur sécurité », précise [Stéphanie Rist](#), ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Ecrit par le 18 juin 2026

« Garantir que la personne n'a pas de condamnation inscrite sur son casier judiciaire ou sur le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes. »

Lancée en septembre 2024, [la plateforme d'honorabilité](#) permet déjà de vérifier les antécédents judiciaires des personnes exerçant auprès des mineurs dans les secteurs de la protection de l'enfance et de l'accueil du jeune enfant ainsi que des candidats à l'adoption.

« L'attestation d'honorabilité est un document officiel qui garantit que la personne n'a pas de condamnation inscrite sur son casier judiciaire ou sur le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV) qui l'empêche d'intervenir auprès de mineurs, expliquent les ministères du Travail et de la Santé. Ce nouveau déploiement concerne l'ensemble des professionnels, bénévoles ou intervenants extérieurs accompagnant des enfants en situation de handicap au sein des établissements et services médico-sociaux (Institut médico-éducatif (I.M.E) ; Institut thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) ; Etablissements pour enfants et adolescents polyhandicapés ; Centre d'Action médico-sociale Précoce (CAMSP) etc.). Ils devront désormais présenter une attestation d'honorabilité lors de l'embauche et à intervalles réguliers en cours d'exercice. »

Extension du dispositif en 2027

Au premier trimestre 2027, le dispositif sera progressivement étendu aux professionnels et bénévoles intervenant au sein d'un établissement ou service accompagnant des adultes en situation de handicap, puis en 2028 aux professionnels et bénévoles intervenant auprès des personnes âgées.

Par ailleurs, le projet de loi protection de l'enfance porté par le Gouvernement, prévoit d'étendre le contrôle des antécédents aux personnes accueillant un enfant à leur domicile, notamment les tiers dignes de confiance, ainsi qu'aux professionnels intervenant auprès des enfants.

« Assurer la même exigence de protection pour les personnes en situation de handicap comme pour les personnes âgées, c'est un choix clair. Nous nous donnons les moyens concrets de garantir leur sécurité en rendant obligatoire l'attestation d'honorabilité pour tous les professionnels et bénévoles qui les accompagnent au quotidien », explique [Camille Galliard-Minier](#), ministre chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

L.G.

L'attestation d'honorabilité en chiffres

- Depuis le lancement de la plateforme honorabilité en septembre 2024 : 919 620 attestations ont été délivrées : 336 753 dans les services de la protection de l'enfance et 582 867 dans les accueils du jeune enfant.
- Le délai de délivrance moyen de 2,79 jours et de 11,08 jours après analyse des condamnations.
- A ce jour, il y a eu 4 989 refus de délivrance d'attestations dont 162 au titre d'une condamnation au FIJAISV.

Écrit par le 18 juin 2026

Cavaillon : dans les coulisses de l'ESAT Ateliers du Luberon



Ce mardi 9 juin, l'ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail) [Ateliers du Luberon](#), situé à Cavaillon, ouvre ses portes au public, aux entreprises et aux partenaires institutionnels.

L'[APEI de Cavaillon](#), association de parents d'enfants inadaptés, organise une journée portes ouvertes de l'ESAT Ateliers du Luberon qui emploie 95 personnes ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés.

Cette journée sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir les différentes activités de l'établissement au travers d'un parcours immersif : confection, conditionnement, logistique, lavage automobile, horticulture. Le travail de l'entreprise adaptée [LMS Provence](#) sera aussi mis en lumière. À cette occasion, 10% de remise seront accordés sur les plants maraîchers et les plantes annuelles de l'atelier horticole, et un bon de réduction de 10% sur le lavage automobile sera remis aux visiteurs, valable jusqu'au 30 septembre 2026.

Ecrit par le 18 juin 2026

Handicap et emploi

« Cette journée s'inscrit dans une démarche de valorisation des compétences des travailleurs en situation de handicap et de sensibilisation à l'inclusion professionnelle », explique l'APEI de Cavaillon. L'objectif de cette journée portes ouvertes est donc de changer le regard sur le handicap et l'emploi.

Au travers de la découverte de l'ESAT, le public pourra en apprendre davantage sur les actions menées en faveur de l'inclusion professionnelle, de la coordination des parcours, de l'observation et de la reconnaissance des compétences, mais aussi des démarches de validation et de valorisation des acquis professionnels.

Mardi 9 juin. De 9h à 16h. Entrée libre et gratuite (réservation obligatoire au 04 90 78 65 50 ou accueil@ateliersduluberon.com). ESAT Ateliers du Luberon. 868 avenue de Cheval-Blanc. Cavaillon.

Un forum pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans la culture à Avignon



Ce mercredi 4 mars, [La Fabrica](#), théâtre du Festival d'Avignon, accueillera la 5e Rencontre pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans la culture.

Organisée par Audiens et le Festival d'Avignon, avec le soutien du ministère de la Culture, France Travail, Cap emploi 84, l'AFDAS, l'Agefiph et Thalie Santé, cette Rencontre permettra aux demandeurs d'emploi en situation de handicap de rencontrer les entreprises et organismes culturels du territoire et de postuler auprès d'eux.

À cette occasion, neuf organismes seront présents : le [Festival d'Avignon](#), [Avignon Festival & Cie](#), le [Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse](#) (CDG 84), [La Chartreuse](#) de Villeneuve-lès-Avignon, la [Collection Lambert](#), la [Commission du Film Luberon Vaucluse](#), la SCOP [L'Éveilleur](#), l'[Opéra Grand Avignon](#), ainsi que le théâtre [Le Totem](#). Plusieurs postes seront proposés comme agent d'accueil, technicien, agent de billetterie, serveur polyvalent, comédien, et bien d'autres.

Plus de 100 demandeurs d'emploi sont attendus pour une journée qui sera rythmée par des entretiens

Ecrit par le 18 juin 2026

d'embauche, mais aussi rencontre thématiques sur le changement de regard, la valorisation des talents ou encore la mobilité professionnelle.

[Inscription obligatoire en ligne.](#)

Mercredi 4 mars. La FabricA. 11 Rue Paul Achard. Avignon.

Prise en charge des fauteuils roulants : ce qui va changer



À partir du 1^{er} décembre 2025, tous les fauteuils roulants seront pris en charge intégralement par l'Assurance maladie. Cette réforme vise à garantir un droit effectif à la mobilité pour tous. Elle simplifie l'accès aux matériels et met en place des conditions équitables pour toute personne en situation de handicap, en perte d'autonomie ou victime d'un accident explique la Direction de l'information légale et administrative.

La réforme de la prise en charge des fauteuils roulants avait été annoncée en 2023 lors de la Conférence nationale du handicap. Elle instaure une prise en charge intégrale pour tous les types de fauteuils, avec une simplification des démarches pour les usagers et une éligibilité à la prise en charge conditionnée à la prescription.

Elle entrera en vigueur **le 1^{er} décembre 2025** et s'appliquera aux demandes de prise en charge effectuées après cette date.

Les principaux changements

- **Remboursement intégral** : la réforme prévoit un remboursement intégral du fauteuil roulant, sans reste à charge pour l'utilisateur, avec l'Assurance maladie comme financeur unique. Pour cela, la prescription doit avoir été effectuée par un médecin ou un ergothérapeute et elle doit répondre à **un besoin de compensation du handicap**.
- **Adjonctions ou options prises en charge sur devis dans un délai maximal de 2 mois** : les adjonctions ou options aux fauteuils très spécifiques qui ne sont pas listées dans la nomenclature peuvent être remboursées sur devis, après demande d'accord préalable auprès de l'Assurance maladie. L'organisme de santé dispose d'un **délai maximal de 2 mois** pour répondre. Si aucune réponse n'est donnée dans ce délai, le silence vaut accord.

Ecrit par le 18 juin 2026

- **Guichet unique** : l'Assurance maladie centralisera les demandes, ce qui permet un « accès direct » à la prise en charge. Elle couvrira l'ensemble des besoins conformes aux normes et dispense ainsi l'utilisateur de recourir à d'autres aides financières en cas de dépassement de tarif. L'entrée unique permettra aussi de réduire les délais de traitement des demandes.
- **Prise en charge de tous les modèles** : la réforme inclut désormais des modèles spécifiques et des fauteuils dédiés à la pratique sportive. Tous les véhicules pour personnes en situation de handicap (VPH) sont ainsi concernés, dès lors qu'il y a une prescription « valable, établie par un professionnel de santé formé, qui identifie et valide un besoin de compensation du handicap ». Pour bénéficier de la prise en charge intégrale, le matériel prescrit doit respecter les exigences techniques minimales décrites dans [la nomenclature établie par arrêté](#).
- **Pas d'avance de frais** : les bénéficiaires n'auront pas à avancer les fonds pour l'achat du matériel ; la prise en charge est effectuée directement sur demande auprès de l'Assurance maladie, sans avance de frais lorsque les professionnels sont conventionnés.
- **Établissement d'un prix limite de vente** : afin d'encadrer la facturation, la réforme fixe un prix limite de vente défini dans un [avis](#). Il s'agit du montant maximal que le distributeur peut facturer pour le produit en vue d'un remboursement par l'Assurance maladie. Il permet de garantir l'absence de reste à charge pour l'utilisateur, en évitant que les distributeurs facturent des montants supérieurs aux tarifs négociés. Le devis devra mentionner explicitement ce prix pour chaque élément remboursé.

La réforme prévoit aussi la mise en place d'un comité de pilotage placé sous l'autorité du ministère chargé de l'Autonomie et du Handicap. Composé d'associations d'utilisateurs, de fabricants, de professionnels de santé et de distributeurs, il sera chargé de suivre sa mise en place et les adaptations nécessaires.

Prise en charge pour les fauteuils de sport, remboursement des frais de réparation d'un fauteuil, règles en cas de location ou de renouvellement... [Une FAQ du ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées](#) répond à toutes les questions que vous vous posez sur la réforme de la prise en charge des fauteuils roulants.

Voir aussi

- [Handicap : allocations \(AAH, AEEH\) et aides](#)
- [Je suis en situation de handicap](#)
- [Auto-écoles : où se former quand on est en situation de handicap ?](#)
- [FAQ : réforme de la prise en charge intégrale des fauteuils roulants](#)
- [Réforme de la prise en charge intégrale des fauteuils roulants](#)
- [Loi handicap : où en est-on, 20 ans après ?](#)
- [Proposition de loi sur le remboursement intégral des fauteuils roulants par l'assurance maladie](#)

Handicap : comment s'informer sur ses droits ?



La 29^e semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera du lundi 17 au dimanche 23 novembre 2025. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour aider les adultes et enfants en situation de handicap dans leur vie quotidienne (logement, transport, travail ...). Pour en bénéficier, le handicap doit avoir été diagnostiqué par un professionnel de santé (généraliste, psychiatre...). [Service-Public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr) répond aux multiples interrogations et suggère les conduites à tenir dans sa rubrique « Comment faire si je suis en situation de handicap ».

JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

Allocation aux adultes handicapés (AAH)

Vous êtes en situation de handicap et avez de faibles ressources ? L'allocation aux adultes handicapés (AAH) peut vous garantir un revenu minimal pour faire face aux dépenses du quotidien. Nous vous

Ecrit par le 18 juin 2026

indiquons quelles sont les conditions et la démarche à suivre pour pouvoir en bénéficier. [En savoir plus.](#)

Handicap : majoration pour la vie autonome (MVA)

Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) ? Vous pouvez bénéficier de la majoration pour la vie autonome (MVA). Cette aide permet de faire face aux dépenses courantes si vous vivez dans un logement indépendant. Nous faisons le point sur la réglementation. [En savoir plus](#)

Étudiant en situation de handicap

Vous êtes étudiant en situation de handicap et vous vous posez des questions sur le déroulement de votre scolarité dans l'enseignement supérieur ? Accueil dans l'établissement, transport, aides financières... Voici les informations utiles sur le sujet. [En savoir plus](#)

Hébergement d'une personne en situation de handicap

Le choix d'une structure d'hébergement dépend du degré d'autonomie de la personne en situation de handicap et des prestations souhaitées. [En savoir plus](#)

Handicap : travail en milieu ordinaire

Qu'est-ce que le milieu ordinaire de travail ? Le milieu ordinaire de travail regroupe les employeurs du secteur privé (entreprises, associations...) et du secteur public du marché du travail classique. Lorsque le milieu ordinaire emploie des personnes en situation de handicap, il doit prévoir des aménagements de leur poste et/ou du temps de travail. [En savoir plus](#)

Handicap : travail en entreprise adaptée et entreprise adaptée de travail temporaire

Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée (EA) ou une entreprise adaptée de travail temporaire (EATT) ? Ce sont des entreprises du milieu ordinaire de travail qui ont la particularité d'employer un certain nombre de travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH pour leur proposer des conditions de travail adaptées à leurs capacités. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Recrutement d'une personne handicapée dans la fonction publique

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous présenter aux concours d'accès à la fonction publique et bénéficier d'un aménagement pour passer les épreuves. Vous pouvez également être recruté comme contractuel, puis être titularisé à la fin du contrat, sans avoir à passer de concours. Nous vous détaillons ces 2 dispositifs. [En savoir plus](#)

FORMATION ET APPRENTISSAGE

Qu'est-ce que la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est une décision administrative qui permet de bénéficier d'un ensemble de mesures favorisant le maintien dans l'emploi ou l'accès à un nouvel emploi. Vous êtes concerné si vos possibilités d'obtenir ou de conserver votre emploi sont réduites du fait de la dégradation d'au moins une fonction physique, sensorielle, mentale ou psychique. [En savoir plus](#)

Écrit par le 18 juin 2026

Établissement et service de pré-orientation (ESPO)

Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un accompagnement pour définir votre orientation professionnelle ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement en établissement et service de pré-orientation (ESPO). Il faut au minimum avoir 16 ans pour pouvoir intégrer un ESPO. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Enfant handicapé : qu'est-ce que le projet personnalisé de scolarisation (PPS) ?

Le PPS définit le déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers de votre enfant. [En savoir plus](#)

MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Qu'est-ce que l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ? Il s'agit d'une aide financière destinée à compenser vos dépenses liées à la situation de handicap de votre enfant de moins de 20 ans. L'AEEH est versée aux parents. Elle peut être complétée, dans certains cas, par d'autres allocations. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Modes d'accueil d'un enfant en situation de handicap âgé de moins de 3 ans

Vous souhaitez connaître les modes d'accueil pour votre enfant en situation de handicap âgé de moins de 3 ans ? Si le handicap de votre enfant lui permet d'être accueilli dans une structure ordinaire, il peut être inscrit dans une crèche, une halte-garderie, ou un jardin d'enfants. En revanche, si votre enfant a des besoins spécifiques qui ne peuvent pas être satisfaits dans une structure ordinaire, des structures spécialisées existent. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Mesures de protection juridique

Vous pouvez demander la mise en place d'une mesure de protection juridique pour protéger les intérêts de votre enfant à votre décès ou lorsque vous ne pourrez plus prendre soin de lui. [En savoir plus](#)

L'avignonnais FRDP reçoit le prix Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle



L'avignonnais FRDP distingué par le prix Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle

[Harmonie Mutuelle](#) vient de dévoiler les 3 lauréats régionaux de son prix Santé Entrepreneurs

Ecrit par le 18 juin 2026

visant à distinguer les initiatives entrepreneuriales qui favorisent la santé au travail et la transition écologique. L'avignonnais [FRDP](#), fabricant de fruits et légumes surgelés bio, figure dans ce palmarès. A ce titre, la PME vauclusienne va concourir au prix national qui sera décerné fin novembre.

Harmonie Mutuelle a dévoilé son podium des 3 entreprises régionales primées dans le cadre de son Prix Santé Entrepreneurs 2025 pour la zone Paca-Corse. Avec cette distinction, la mutuelle des entreprises accompagnant plus de 165 000 entrepreneurs, entend récompenser les initiatives entrepreneuriales favorisant la santé au travail et la transition écologique.

Parmi les 470 entrepreneurs candidats dans la région, c'est l'entreprise avignonnaise FRDP qui a obtenu la première place. La société vauclusienne a été retenue pour son projet d'intégration nommé 'Horizon Handicap'.

Producteur et distributeur de fruits et légumes bio surgelés à destination d'industriels de l'agroalimentaire, de la restauration collective et de particuliers via [la marque Bioregard](#), la FRDP s'est engagée depuis 2022 dans ce projet ayant pour ambition d'intégrer au sein de l'entreprise des personnes en situation de handicap.



L'entreprise avignonnaise FRDP a obtenu la première place du prix régional d'Harmonie Mutuelle.
Crédit :DR/FRDP

Intégration modèle de salariés handicapés

Pour ce faire, bien que non assujettie à l'obligation d'emploi, l'entreprise s'est attelée depuis 3 ans à ce projet d'intégration et d'aménagement de postes. Une première phase a permis de sensibiliser les salariés aux enjeux du handicap en milieu professionnel, de faire tomber les stéréotypes et d'informer sur les droits liés à la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Cette démarche, en lien avec la politique RSE de l'entreprise, a encouragé l'expression des salariés sur leurs problématiques de santé et leur impact au travail. Les initiatives de sensibilisation ont rapidement mené à des aménagements concrets pour 4 salariés. Trois aménagements de poste ont été réalisés avec la collaboration de Cap Emploi, du service de santé au travail et de [l'AGEFIPH](#) (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Pour le quatrième collaborateur concerné, la compensation a pris la forme d'un accompagnement individuel et d'un aménagement d'horaires, assurant un soutien personnalisé. Par ailleurs, un avantage social significatif a été introduit : quatre jours de congés supplémentaires ont été mis en place pour simplifier la gestion des rendez-vous et des démarches médicales, marquant un engagement fort en faveur du bien-être des équipes

Fondée en 1997, la société FRDP-Bioregard avait pour objectif de soutenir les approvisionnements de transformateurs régionaux en fruits et légumes frais bio. L'entreprise vauclusienne, qui regroupe plus d'une quinzaine de collaborateurs et traite environ 15 000 tonnes de fruits et légumes bio surgelés, est dirigée par [Marc Montluçon](#), président, et par [Vincent Reveniault](#), directeur général et associé entré dans l'entreprise il y a plus de 15 ans.

Écrit par le 18 juin 2026

Un trio pour représenter la région

« Nous sommes fiers d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de qualité de vie au travail et d'actions en faveur de l'environnement, se félicite [Robert Jimenez](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse chez Harmonie Mutuelle au sein du groupe VYV. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus qu'intégrer la santé et/ou l'environnement dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. Avec le Prix Santé Entrepreneurs, nous valorisons les initiatives innovantes menées dans les territoires, au service de la santé, du bien-être, de la préservation environnementale et de la solidarité entre entrepreneurs. Une mission qui est au cœur de notre raison d'être. Bravo aux 3 lauréats pour ces beaux projets. »

Lors de cette distinction régionale, l'espace de bien-être pluridisciplinaire [Centre Ô Ressource](#), basé à Antibes, et le studio digital [Synthes'3d](#) implanté à Aix-en-Provence, obtiennent respectivement les 2^e et 3^e places de cette édition 2025 du Prix Santé Entrepreneurs Paca & Corse. A ce titre, les 3 entreprises défendront les couleurs de la région Sud lors de la grande finale nationale.

Dans ce cadre, elles pourront tenter de remporter l'un des 7 prix nationaux, à l'issue d'une phase de vote ouverte au public qui sera dévoilée le jeudi 27 novembre prochain

(Vidéo) « Handifly : la tête dans les nuages, et les pieds dans l'audace »

Ecrit par le 18 juin 2026



Un saut au-dessus des préjugés : six personnes en situation de handicap s'initient au parachutisme avec Maxime Granier, champion de Handifly.
Les 25 et 26 septembre dernier, à Pujaut, non loin d'Avignon, six personnes en situation de handicap moteur ont vécu une expérience rare : sauter en parachute en tandem, aux côtés de Maxime Granier, champion de [Handifly](#) -5 fois champion de France et 2 titres de Champion international- et coach de l'édition 2025 de [Steptember](#).

Maxime n'a jamais laissé sa paralysie cérébrale freiner ses ambitions. À 29 ans, il totalise 200 sauts, cinq titres de champion de France et deux sacres internationaux. Mais surtout, il partage aujourd'hui sa passion en permettant à d'autres personnes handicapées de prendre leur envol. Il est à l'origine de cette journée inclusive, organisée avec la Fédération Française de Parachutisme et son club [Handi'Skydive](#).

L'objectif ?

Dépasser les limites, faire tomber les barrières, et montrer que le ciel appartient à tout le monde. Il est également président du Club de Handifly de Pujaut et de l'association « Handi'Skydive » grâce à laquelle il rend ce sport accessible à d'autres personnes qui vivent avec un handicap moteur. Maxime a déjà permis à 135 personnes de découvrir ce sport, en organisant des journées-découvertes à travers la France.

Ecrit par le 18 juin 2026

Steptember : bouger pour la recherche

Cet événement s'inscrit dans le cadre de Steptember, le seul challenge solidaire en France dédié à la paralysie cérébrale. Du 12 au 30 septembre, chacun est invité à marcher, rouler, nager ou courir pour cumuler des pas, qui seront convertis en dons pour la recherche.



Copyright Benoît Alziary Photography

Le programme Ensemble

Cette année, les fonds soutiennent le programme [Ensemble](#), qui vise à diagnostiquer la paralysie cérébrale avant 6 mois grâce à l'intelligence artificielle. Un enjeu crucial, alors que le diagnostic tombe aujourd'hui souvent trop tard.

Comment participer à Steptember ?

Rejoindre le mouvement solidaire Steptember est à la portée de tous ! Il suffit de : S'inscrire à l'évènement sur le site steptember.fr. Les frais d'inscriptions sont de 25 € pour les adultes et de 15 € pour les étudiants et les moins de 18 ans pour les inscriptions simples. Créer sa propre page de collecte en la personnalisant et mobiliser son entourage en faveur de la recherche pour la paralysie cérébrale.

Écrit par le 18 juin 2026

À propos de la paralysie cérébrale

La paralysie cérébrale affecte les mouvements d'une personne et son la conséquence de dommages cérébraux survenant autour de sa naissance. Les causes sont multiples ; accident vasculaire périnatal, naissance prématurée, cordon enroulé autour du cou du bébé pendant la naissance... Cela peut donc arriver à n'importe quel nouveau-né et entraîner de plus ou moins grandes difficultés, allant d'une légère difficulté à marcher d'un côté du corps à une atteinte grave des 4 membres. Ces atteintes peuvent être associées à des douleurs et des déficiences telles que des troubles visuels, de la parole, une épilepsie, des troubles des apprentissages, voire une déficience intellectuelle.

Un message fort porté par Maxime

En mêlant inclusion, sport extrême et engagement solidaire, Maxime Granier prouve qu'il est possible de transformer le handicap en force motrice. À travers ses sauts, il ouvre la voie à une société plus juste, où chacun peut s'élever, au sens propre comme au figuré.

(Vidéo) Autisme adulte : immersion au cœur des soins spécialisés au Centre hospitalier de Montfavet



Dans le calme verdoyant du [Centre Hospitalier de Montfavet](#), à Avignon, une structure unique œuvre chaque jour pour accompagner les adultes autistes dans leur parcours de vie. C'est le Centre de soins de jour Les Majorelles, dédié aux adultes porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ce lieu de soins spécialisés fait l'objet du deuxième épisode de la série documentaire 'Au cœur du CH de Montfavet', réalisé par Steeve Calvo. Une plongée sensible et précieuse dans un univers souvent méconnu.

Une prise en charge sur mesure. Les troubles du spectre de l'autisme recouvrent une très grande diversité de profils : certains patients sont verbaux, d'autres non ; certains ont des capacités cognitives très développées, d'autres une déficience intellectuelle sévère. Pour répondre à cette complexité, le Centre Hospitalier de Montfavet a développé une filière complète 'Autisme adultes', coordonnée par le Docteur Esquer.

Pour les adultes

Depuis l'ouverture en octobre 2021 de l'Hôpital de jour Pinel, les adultes atteints de TSA peuvent

Écrit par le 18 juin 2026

bénéficier d'un accompagnement structuré et personnalisé. Les patients y sont accueillis jusqu'à 2,5 jours par semaine, pour une durée maximale de deux ans.



Copyright Steeve Calvo

Sécurité et organisation

L'approche repose sur : La sécurité et l'organisation : les emplois du temps sont immuables pour réduire l'anxiété ; Une prise en charge individualisée, qui tient compte des besoins sensoriels, des intérêts spécifiques et du niveau de communication ; Des activités thérapeutiques, pensées pour renforcer les interactions sociales, et non de simples activités occupationnelles.

Contact HDJ (Hôpital de jour) Pinel : 04 90 03 91 37

Les cas complexes : l'unité Le Petit Bois

Certains adultes autistes présentent des troubles sévères : déficience intellectuelle, absence de langage, comportements auto-agressifs... Pour ces situations, l'unité d'hospitalisation 'Le Petit Bois' (UHCC TED) prend le relais.

Séjours longs et de rupture

Cette unité accueille deux types de séjours : Les séjours longs, pour assurer une transition vers un nouveau lieu de vie (comme une MAS ou un FAM) ; Les séjours de rupture, sollicités par des familles ou établissements en difficulté, pour soulager temporairement le quotidien. Admission uniquement pour les personnes ayant déjà une structure prête à les accueillir après l'hospitalisation.

Ecrit par le 18 juin 2026



Copyright Steeve Calvo

L'accompagnement mobile : aller vers les patients

Le CH de Montfavet a aussi mis en place une équipe mobile Autisme, composée de professionnels itinérants. Leur mission : aller à la rencontre des familles, hôpitaux ou établissements médico-sociaux partout en région Paca.

Leur rôle

Évaluer les besoins directement à domicile ou sur place ; Proposer des stratégies adaptées ; Assurer un suivi post-hospitalisation ; Former les équipes d'accompagnement. Une démarche essentielle pour éviter les ruptures de parcours.

Les solutions d'hébergement spécialisées

Parce que les soins ne suffisent pas sans un lieu de vie adapté, trois structures d'hébergement du CH de Montfavet proposent des places réservées aux adultes autistes : **La MAS Bel-Air** : 14 places dédiées sur un total de 60. Les résidents participent à de nombreuses activités (balnéothérapie, art-thérapie, sport, médiation animale...). **La Maisonnée** : 5 places pour des adultes très dépendants, nécessitant un encadrement renforcé. **L'Unité Résidentielle** : 3 places pour les situations les plus complexes, orientées par une commission régionale. Ces résidents peuvent bénéficier du dispositif Handiconsult84, facilitant l'accès aux soins spécialisés.



Ecrit par le 18 juin 2026

Copyright Steeve Calvo

Un accompagnement global dès l'enfance

Le CH de Montfavet ne limite pas son action à l'âge adulte. Il propose un parcours complet de soins dès le plus jeune âge, grâce à ses centres médico-psychologiques (CMPEA) et hôpitaux de jour pour enfants et adolescents : **HDJ Jolyjean** (Avignon) pour les 5-12 ans ; **HDJ Arlequin** pour les adolescents à partir de 12 ans ; Une **équipe de référence pour l'évaluation de l'autisme (EREA)**, en cas de diagnostic complexe ; **L'IME Château de Mérignargues**, pour les enfants et ados avec handicap intellectuel associé à des troubles du neuro-développement, avec un projet individualisé centré sur la communication et l'autonomie.

Les contacts utiles

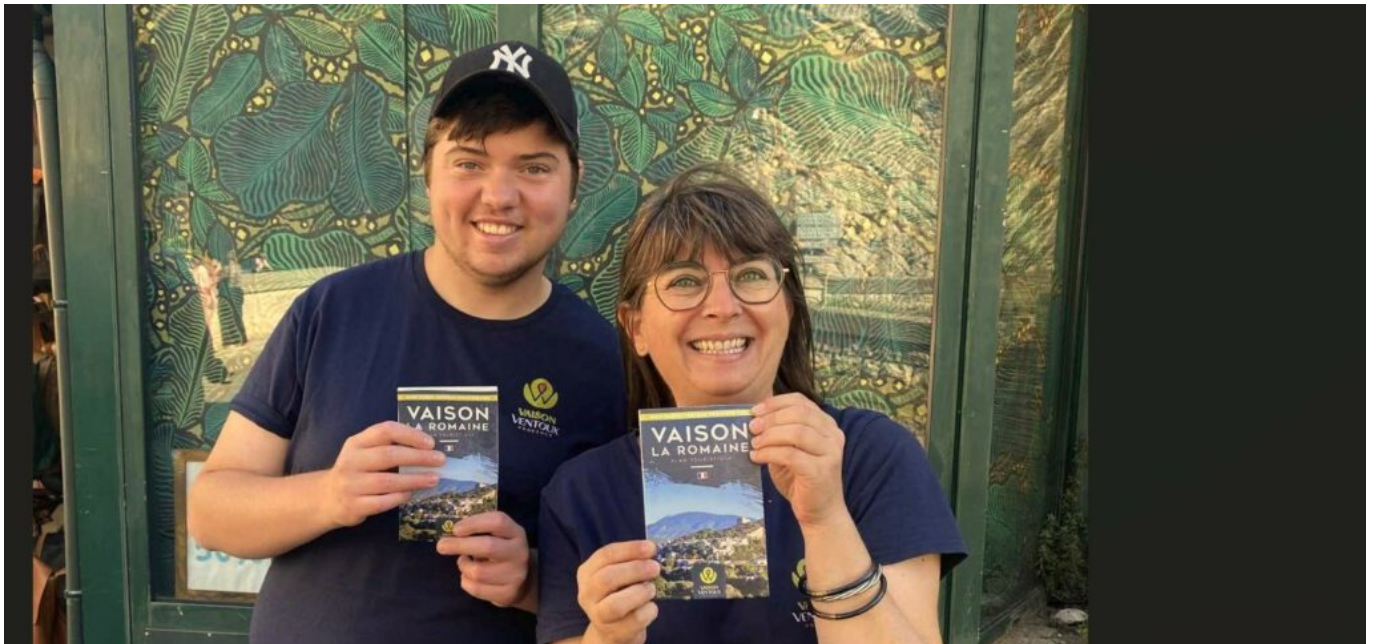
Autisme adultes - HDJ Pinel : 04 90 03 91 37 ; **Autisme adolescents - HDJ Arlequin** : 04 90 03 94 08 ; **Autisme enfants - HDJ Jolyjean** : 04 90 03 92 38

Une plongée humaine et engagée

À travers le documentaire Au cœur du CH de Montfavet, soignants et patients témoignent de ce travail de longue haleine, mené avec patience, rigueur et humanité. L'objectif est clair : permettre à chaque adulte autiste de vivre une vie digne, sécurisée, et la plus autonome possible. Briser les tabous sur l'autisme adulte, c'est déjà faire un pas vers l'inclusion.

Vaison-la-Romaine, Travailler et accueillir la différence

Ecrit par le 18 juin 2026



Depuis plusieurs années, l'[Office de tourisme de Vaison-la-Romaine](#) accueille jusqu'à la mi-août, de jeunes personnes en situation de handicap, 'les sentinelles' dévolues à l'accueil sur le pont romain de Vaison.

Une place symbolique accordée à la différence en lien avec l'association [Itinova Vaucluse](#), et l'obtention du label Tourisme et handicap, obtenu à l'automne 2024. Les quatre sentinelles intègrent durant quatre semaines, depuis mi-juillet, l'équipe permanente de l'Office de tourisme.

Les ambassadeurs de Vaison

Les sentinelles se nomment Ange-Line, Nicolas, Jean-Emmanuel et Morgan et sont issus de l'Esat -Etablissement et service d'accompagnement par le travail-, La [fabrique des colporteurs](#). Ensemble, ils œuvrent à l'accueil, la distribution de plans de ville enrichis de messages positifs créés par les Colporteurs d'étoile et sont surtout fiers des échanges humains qu'ils lient avec les touristes.

Ecrit par le 18 juin 2026



Écrit par le 18 juin 2026

La Fabrique des Colporteurs

Il s'agit d'un dispositif handicap adulte Itinova en Vaucluse, situé à Chaud d'Abrieu à Roaix. Mission ? Assurer une vie professionnelle et sociale favorisant l'épanouissement personnel et l'insertion socio-professionnelle dans un parcours en milieu protégé ou en milieu ordinaire. L'Esat est médico-sociale et également une structure de travail à visée économique, dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accompagnement pour chaque personne. Les relations commerciales sont développées sur le bassin économique du territoire.

L'Office de tourisme de Vaison

L'Office de tourisme de Vaison participe, à l'automne au [Duoday](#), piloté par l'[Algeei](#) - Association laïque de gestion d'établissements d'éducation et d'insertion - ; Au Duoday inversé au printemps, où des salariés de l'Office de tourisme de Vaison viennent partager une journée de travail dans les ateliers Chaud d'Abrieu à Roaix, via Itinova Vaucluse et lors de la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées, en décembre, avec l'accueil de résidents de [La Ramade](#), la résidence d'accueil vaisonnaise non médicalisée des personnes adultes en situation de handicap, pour une présentation de l'Office de tourisme, son rôle et ses services.

MMH

Écrit par le 18 juin 2026



18 juin 2026 |



Écrit par le 18 juin 2026

Copyright Office de Tourisme Vaison Communication